

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_036 | Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-17-chem | Lois et décrets \(Hôpitaux\). ItemRéorganisation de l'An IX](#)

Réorganisation de l'An IX

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0299

SourceBoite_036-17-chem | Lois et décrets (Hôpitaux).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Reorganisation de l'An IX

Le 5 ventose de l'An IX installation
de l'asile de l'Hotel de la Hospices crée par
l'arrêté du 27 Nivose. Le projet de la
Laur, Frachot / il y avait des illustrations
des établissements hospitaliers.

On y décide l'organisation suivante:

- 10 hospices:

Hotel de la charité, St Antoine,
Necker, Cochin, Beaujon pour les maladies
aiguës et contagieuses

St Louis pour les maladies chroniques

l'hospice des vénériens

des enfants malades

La maison de santé (pour des malades
non contagieuses qui peuvent payer les frais
de leur traitement)



- 8 hospices: Bicêtre, la Pitié, la Salp.

Les Femmes (vieilles et jeunes)

Les incoubles femmes

Les incoubles h.

Les Ménages (vieill. mariés en vesp)

Mariages de Beauté de la courtoisie (vieill. qui perd).

L'hostie des orphelins (la Pitié)

L'hostie des orphelins.

+ La mortelle

Parlerier. L'Ami bon

à Paris " l'AM et la Rev.

11 248. 249.